



Centre de collaboration nationale
des maladies infectieuses

National Collaborating Centre
for Infectious Diseases

Objectifs de développement durable (ODD) 6, maladies infectieuses et changements climatiques : résumé

Juillet 2025

PRÉPARÉS PAR:

Signy Baragar, MScSP, BScEnv



Résumé

Contexte

Le Canada s'est engagé à mettre en œuvre les objectifs de développement durable des Nations Unies de 2015, y compris l'objectif 6, qui consiste à garantir l'accès à l'eau potable pour tous d'ici 2030. Le Canada s'est fixé des objectifs pour mettre fin aux avis concernant la qualité de l'eau potable au Canada, y compris les avis à long terme sur les systèmes publics dans les réserves des Premières Nations (cible 6.1.1). L'accès à une eau potable propre est essentiel pour combler les écarts en matière de santé entre les populations autochtones et non autochtones, comme le souligne l'appel à l'action 19 de la Commission de vérité et réconciliation, et il est vital pour prévenir les maladies infectieuses. Compte tenu du récent renouvellement des compétences essentielles en santé publique qui accordent la priorité aux principes d'équité, des répercussions des changements climatiques sur la sécurité de l'eau et du retard du Canada dans l'atteinte de son objectif pour 2030, le moment est venu de prendre des mesures audacieuses et axées sur l'équité pour atteindre l'ODD 6 d'ici 2030. Cette revue narrative résume l'état d'avancement de la Cible 6.1.1, en incluant les investissements fédéraux passés et récents du Canada visant à améliorer la qualité et l'accès à l'eau potable dans les communautés des Premières Nations vivant en réserve entre 1990 et 2025, ainsi que l'impact potentiel des changements climatiques sur les progrès réalisés dans la résolution de ces avis.

Méthodes

Une revue narrative a été menée afin de résumer les progrès réalisés dans la résolution des avis concernant la qualité de l'eau potable visant les systèmes publics d'approvisionnement en eau dans les réserves des Premières Nations au Canada, ainsi que les menaces que pose les changements climatiques pour la qualité, la quantité et la sécurité de l'eau.

Résultats

Selon les rapports fédéraux, environ 13 milliards de dollars ont été investis depuis 1991 pour améliorer les infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées dans les communautés des Premières Nations, avec 147 avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable levés depuis 2015. Le budget de 2024 indiquait que 94 % des communautés des Premières Nations vivant dans les réserves avaient accès à de l'eau potable provenant de systèmes publics d'approvisionnement en eau, financés par le gouvernement fédéral. Cependant, au 11 mars 2025, 35 avis à long terme concernant l'ébullition de l'eau étaient toujours en vigueur dans 33 communautés des Premières Nations. Les données indiquent que les menaces liées aux changements climatiques, comme les inondations, la sécheresse, la hausse des températures, les feux de forêt et la dégradation du pergélisol, contamineront davantage les sources d'eau, ce qui exercera des pressions supplémentaires sur les systèmes et les infrastructures de traitement de l'eau.

Discussion

Les peuples autochtones détiennent des droits souverains, inhérents et issus de traités en matière d'accès à une eau potable. Pourtant, de nombreuses communautés vivent encore sous des avis à long terme concernant l'ébullition de l'eau. Le colonialisme, les déplacements forcés, la discrimination systémique et l'exclusion économique ont profondément affecté la santé et le bien-être des membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Ces inégalités ont été particulièrement évidentes pendant la pandémie de COVID-19, lorsque l'accès limité à l'eau et la surpopulation des logements ont compromis l'hygiène des mains et la distanciation physique dans de nombreuses communautés des Premières Nations. Bien que le financement fédéral et l'objectif 6 des ODD excluent les Inuits vivant dans l'Inuit Nunangat, ce territoire inuit est lui aussi touché par des avis concernant la qualité de l'eau : pas moins de 298 avis concernant l'ébullition de l'eau y ont été recensés entre 2015 et 2020. Afin de respecter pleinement le droit humain inhérent des peuples autochtones à l'eau, il est essentiel de s'attaquer aux problèmes sous-jacents liés à l'inégalité et à l'insuffisance des infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées chez les peuples autochtones.

Conclusion

La présente revue résume l'état des avis concernant la qualité de l'eau potable visant les systèmes publics dans les réserves des Premières Nations, les efforts déployés pour y remédier, ainsi que les risques climatiques menaçant la sécurité de l'eau. Les résultats soulignent la nécessité d'actions transformatrices en santé publique, axées sur des systèmes d'approvisionnement en eau résilients face aux changements climatiques et sur l'équité en santé, afin d'atteindre l'objectif de 2030. Ils mettent également en lumière l'importance de la souveraineté autochtone pour renforcer la sécurité de l'eau dans le contexte de la crise climatique.